

## Educateur

### Etat civil

**Prénom** Medhi  
**Nom** BIDAULT



### Carte professionnelle

**N° de carte professionnelle** 07410ED0354  
**Expire le** 09/03/2028  
**Délivrée par** SDJES HAUTE SAVOIE

### Qualification 1

**Nom** BEES 1 - SKI ALPIN  
**Date d'obtention** 18/02/2010  
**Conditions d'exercice** Enseignement et entraînement en ski alpin et activités assimilées à l'ensemble des classes de la progression du ski alpin définies par le CSSM Permet d'exercer sur pistes et hors pistes à

l'exception des zones glaciaires non balisées et des terrains dont la fréquentation fait appel aux techniques de l'alpinisme. Confère le titre de moniteur national

[Cacher la suite](#)

## Qualification 2

<b>Nom</b>	DE Sports de montagne - DE Alpinisme - Guide de haute montagne (2014-2024)
<b>Date d'obtention</b>	15/10/2015
<b>Date de la dernière révision</b>	14/12/2022
<b>Formation de mise à niveau à opérer avant le</b>	31/12/2028
<b>Conditions d'exercice</b>	Conduite et accompagnement de personnes dans des excursions ou des ascensions de montagne en rocher, neige, glace et terrain mixte. Conduite et accompagnement de personnes dans des excursions de ski de randonnée, ski alpinisme et en ski hors-pistes. Enseignement des techniques d'alpinisme, d'escalade et de ski de randonnée, ski alpinisme et ski hors-pistes. Entraînement aux pratiques de compétition dans les disciplines précitées. Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.

[Cacher la suite](#)

## Qualification 3



Formation de mise à niveau d'un diplôme à réaliser

<b>Nom</b>	BPJEPS (10 UC) - Vol libre - Parapente
------------	--

**Date d'obtention** 15/12/2017

**Formation de mise à niveau à opérer avant le** 31/12/2023

**Conditions d'exercice** Encadrement d'actions d'animation, d'initiation et de progression jusqu'à l'autonomie en parapente. A l'exclusion des publics à mobilité réduite. A l'exclusion des publics de moins de 12 ans pour les activités autres que le vol en biplace. Pour les publics entre 12 et 14 ans, l'encadrement est assuré sous l'autorité d'un titulaire d'une certification professionnelle d'encadrement en parapente, de niveau supérieur. Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau. La première formation de mise à niveau des titulaires de diplôme obtenu avant le 1er janvier 2013 intervient au plus tard le 31 décembre 2019.

[Cacher la suite](#)